



Rome, 27 septembre 2021

*Mémoire de Saint Vincent de Paul, contemplatif dans la charité*

Aux Présidentes des Fédérations des Sœurs de l'Ordre de Sainte Claire - LEUR RÉSIDENCE

**Objet** : Processus de révision des Constitutions générales de l'Ordre de Sainte Claire

Chères Sœurs,

*Que le Seigneur vous donne la paix!*

Je suis heureux de vous écrire au cours des premiers mois de mon service de frère et de ministre de l'Ordre des Frères Mineurs et d'avoir ainsi sous cet aspect un appel particulier à avoir pour vous soin et sollicitude spéciale, selon la volonté expresse de saint François.

Et c'est bien dans cet esprit qu'exactement au début de la Neuvaine du Poverello, le vous écris la présente lettre sur un thème très important et délicat, qui concerne votre vie dans son cœur charismatique, ecclésial et concret en ce changement d'époque. Il nous concerne aussi, nous les frères, parce que je suis intimement persuadé que la qualité de la vie évangélique des sœurs soutient et motive la nôtre, de frères, et vice-versa. La même chose vaut pour la perte de saveur qui nous retrouve liés.

Le texte actuel de vos Constitutions remonte à 1985 et fut approuvé en 1988 ; il a rendu un précieux service, surtout en donnant toujours plus d'unité d'inspiration et de choix fondamentaux de vie aux Clarisses répandues dans le monde, caractérisées historiquement par une grande diversité de vie selon la même Règle. En particulier, le texte actuel a aidé à approfondir l'identité charismatique en contact avec les Écrits et la théologie spirituelle de la Mère Ste Claire. Après le centenaire de 1993, nous avons pu les approfondir de manière nouvelle, en parvenant à une connaissance qu'on n'avait jamais pu avoir dans l'histoire. Une vraie grâce qui nous enrichit beaucoup pour la recherche et la maturation croissante d'une vie au charisme significatif !

Les récentes interventions de l'Église sur la vie des cloîtrées, la Constitution apostolique *Vultum Dei quaerere* (2016) et l'Instruction d'application *Cor orans* (2018), demandent évidemment une révision du texte des Constitutions en tenant compte des indications qu'elles contiennent. En même temps il me semble que s'ouvre la possibilité d'élaborer le texte avec un langage plus attentif à la sensibilité actuelle en tenant compte du chemin accompli pendant ces quasi quarante ans. Je connais en partie les différences de sensibilité et d'approche du charisme et les modèles à travers lesquels il s'incarne dans diverses parties du monde. Souvent dans les mêmes Fédérations nous trouvons des positions et des choix diversifiés. Je crois que cette diversité avec les tensions, que l'on ne peut éliminer, et qu'elle porte en elle, ne peut pas nous bloquer. Nous sommes appelés ensemble, frères et sœurs, à nous arrêter, à prier, à réfléchir, à relire les diverses données, à rechercher les moyens d'arriver à un texte qui, en tenant compte de l'actualité, sache dire de manière nouvelle le don charismatique de toujours, que l'Esprit a fait à l'Église à travers Sainte Claire et tellement de sœurs qui, au cours de ces siècles, avec beaucoup de diversités, en ont vécu l'inspiration. J'ai réfléchi et prié sur ce projet et je crois que l'Esprit nous le demande aujourd'hui.

Et donc je viens à vous, chères Sœurs et Mères, pour vous demander avec humilité d'accueillir ensemble avec docilité à l'Esprit l'invitation à une révision et à une réécriture du texte qui aide à interpréter et vivre aujourd'hui la Règle de Ste Claire, afin de pouvoir manifester la vitalité permanente de votre charisme.

Nous savons tous que cela exige de nous beaucoup d'engagement et de capacité de médiation ; je sais qu'il y aura des tensions inévitables, des différences de vues et de méthodologies ; des fatigues pourraient aussi émerger dans l'écoute et dans l'évaluation des expériences en acte; certainement, le dialogue interculturel ne sera pas facile et pendant ces 40 ans l'Ordre a grandi dans des zones, cultures et de nouveaux langages du monde. S'il est vrai que nous ne pouvons pas être des adorateurs de cendres même sacrées, mais des hommes et des femmes capables d'accueillir la nouveauté que l'Esprit sème autour de nous et en nous, nous ne nous attacherons pas à des formes, des gestes, des modalités du passé et néanmoins nous ne chercherons pas la nouveauté à n'importe quel prix. Nous savons que seul l'Esprit nous libère et fait neuves toutes choses; pour ce motif nous voulons insuffler un air régénéré aussi à notre forme de vie. Et l'ouverture docile à sa sainte opération n'est-il pas le fruit le plus mûr d'une vie authentique de recherche du Visage du Seigneur en très sainte pauvreté et sainte unité ? Je crois que cela en vaut la peine, avec confiance, humilité et audace.

Cette lettre communique en ces temps-ci la volonté de revoir le texte de vos Constitutions pour ce qui est dans mes facultés de Ministre général, en vertu de la Règle de Ste Claire au ch.1 et des Constitutions art.121, visant à promouvoir le processus et à l'accompagner avec discrétion à travers le Bureau *Pro Monialibus*. Je m'engage personnellement à suivre le processus et à le soutenir, selon mes responsabilités et dans le plein respect de votre autonomie. À son terme je pourrai présenter le nouveau texte à l'approbation de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée. J'ai déjà pu en parler avec le Préfet qui encourage ce chemin nécessaire avec une approche toute paternelle. Le Définitoire général en est aussi informé et est d'accord.

Chères Mères Présidentes, le nouveau Délégué général, frère Fabio César Gomes de la Province de l'Immaculée au Brésil, sera présent à Rome après la mi-novembre et nous pourrons alors commencer avec lui le travail, en partant de la consultation pour former une commission internationale qui appellera à collaborer les Présidentes, leurs Conseils et les Sœurs dans les Monastères, à plusieurs niveaux. Si dans le passé, au niveau officiel, la Commission était composée seulement d'Assistants religieux, en profitant amplement du travail des sœurs, grâce aussi aux nouveaux moyens technologiques, nous étudierons les moyens d'impliquer plus de sujets dans ce travail.

Je vous ai parlé avec franchise et profonde affection fraternelle: je crois que voilà le climat dans lequel le travail que nous commençons portera du fruit selon le cœur de Dieu. Nous demandons au Seigneur de nous purifier de tout autre esprit, de diversité, de division, d'opposition, de peur, sans le craindre, parce que l'Esprit du Seigneur est plus grand. Que le Seigneur nous aide à rechercher en semble ce qui Lui plait et à le réaliser selon le bien commun.

Je vous souhaite une fête lumineuse de N.P.S. François, vrai amant et imitateur du Christ, qui avec la Mère Ste Claire nous rappelle sans cesse que l'Évangile est le cœur et la passion de notre vie. Je vous bénis et je vous salue fraternellement

Votre frère et serviteur



*Fr. Massimo Fusarelli, OFM*

Fr. Massimo Fusarelli, OFM  
Ministre général

Prot. 110735